

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

sans délai d'attente



Zollikofen, le 4 février 2022

IP-Suisse dit non à l'initiative sur l'élevage intensif tout en respectant la dignité des animaux de rente

L'initiative populaire fédérale sur l'élevage intensif veut améliorer le bien-être animal en ajoutant un article à la constitution. IP-SUISSE renforce le bien-être animal avec ses directives, ses méthodes de production et ses activités commerciales mais refuse tout de même l'initiative.

La dignité de nos animaux d'élevage est un bien précieux. En collaboration avec les consommateurs et ses partenaires de marché, le comité IP-SUISSE ne veut pas non plus rester immobile sur le plan du bien-être animal. Offrir plus de place aux animaux de rente à l'étable et au pâturage, améliorer leur santé, réduire l'usage d'antibiotiques et leur offrir une alimentation adaptée au site et à l'espèce fait partie de nos efforts quotidiens. Du point de vue du comité IP-SUISSE, l'« Initiative sur l'élevage intensif » est inutile pour remplir ces missions. En effet, l'amélioration du bien-être animal doit être un travail commun et le résultat d'un partenariat entre le monde paysan, les partenaires du marché et les consommateurs. C'est la raison de vivre des agriculteurs et agricultrices IP-SUISSE.

Le comité IP-SUISSE considère que pour le bien-être animal, il est également nécessaire de disposer de conditions cadres fiables (législation ambitieuse sur la protection des animaux, plafonnement des effectifs, promotion du bien-être animal par le biais d'aides aux investissements et de paiements directs), d'avantages au niveau de l'accès au marché et d'une rémunération équitable grâce à de bonnes relations avec le commerce de détail. C'est sur cette base qu'il souhaite avancer. Le principe « du haut vers le bas » a fait son temps. Au niveau de la constitution fédérale, avec les articles 104 et 104a, le contrat social est suffisamment ancré. C'est pour ces raisons, et avec le plus grand respect pour la dignité des animaux, qu'IP-SUISSE recommande de refuser l'« Initiative sur l'élevage intensif ».

« Dire non mais s'inquiéter plus que jamais du bien-être animal » est le message différencié d'IP-SUISSE avant que les promesses du ciel et les menaces de l'enfer ne dominent les débats.

Pour de plus amples informations :

IP-SUISSE Romandie

Jacques Demierre, Directeur d'IP-SUISSE Romandie : j.demierre@ipsuisse.ch , 021 614 04 72

Annexe – Compilation tirée du « Modèle politique IP-Suisse », février 2019

IP-SUISSE raisonne également de manière indépendante sur le plan politique.

Les exploitations IP-SUISSE veulent faire leurs preuves au niveau du marché. Dans cette optique, comme toutes les entreprises, elles ont besoin de conditions cadres fiables. En effet, le marché et la politique vont de pair. Dans une démocratie directe comme la Suisse, cela signifie que la lutte pour savoir où prend fin la liberté d'entreprendre et où commencent les réglementations sociales ne s'arrête jamais. Du point de vue d'IP-SUISSE, il est donc tout à fait compréhensible et légitime que de nouvelles initiatives soient régulièrement proposées à la population dans l'optique de fixer de nouvelles voies pour améliorer le monde (agricole) au travers de la constitution. Ces voies ne doivent cependant pas forcément être celles choisies par IP-SUISSE, comme c'est le cas présentement avec l'initiative sur l'élevage intensif. Le comité IP-SUISSE tient à garder son indépendance dans les discussions sur les questions politiques. Et ce, en dehors de l'avis des partis ou de toute considération de politique associative. C'est dans le dialogue direct avec les consommateurs (notamment avec le label de la coccinelle), les partenaires du marché, les associations de la branche ou les organisations actives dans les secteurs du bien-être animal, de la nature et de l'environnement qu'IP-SUISSE se voit agir.